



PARIS FAMILLES

Inscription des familles
étape par étape



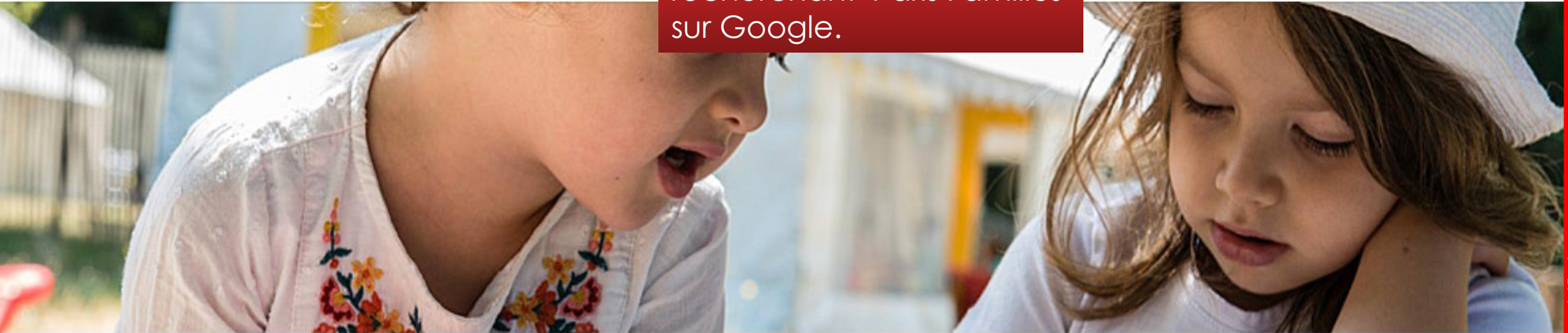


PARIS FAMILLES

➤ Créer votre compte



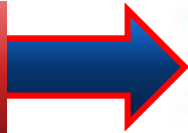
Accédez au site en utilisant le QR code affiché à l'école ou en recherchant 'Paris Familles' sur Google.



Bienvenue sur Paris Familles

Le nouveau portail des services de la Ville de Paris dédié aux familles

Cliquez ensuite sur
Accéder à Paris Familles



Accéder à Paris Familles

Pour accéder à Paris Familles, vous devez utiliser
un compte Mon Paris

Connexion à votre compte Mon Paris

Adresse de courriel *

Veuillez saisir votre adresse de courriel. Elle doit avoir le format monadresse@mail.com

Mot de passe Mon Paris *

Veuillez saisir votre mot de passe Mon Paris

[Vous avez oublié votre mot de passe ?](#)

Continuer

Pas encore de compte ?

[Créer votre compte Mon Paris](#)

ou



FranceConnect est un service proposé par l'État qui simplifie la création de votre compte et

Connectez-vous avec votre identifiant personnel et votre mot de passe.

En cas de mot de passe oublié, cliquer ici. Il faudra utiliser l'adresse e-mail associée à FacilFamilles pour permettre la réinitialisation de votre mot de passe.

Pas encore de compte Mon Paris, créez le avec FranceConnect. Pourquoi c'est mieux ? Parce que cela vous permettra de gagner du temps avec la vérification automatique des données d'identité que vous avez déjà données à d'autres services publics.

 [Accueil](#)

 [Faire une inscription](#)

Factures et paiements

 [Mes factures](#)

 [Attestations et relevés](#)

 [Information de facturation](#)

Mon espace

 [Inscriptions confirmées](#)

 [Suivi des démarches](#)

 [Mon profil Paris Familles](#)

[> Une question Paris Familles ?](#)

Vous arrivez sur la page d'accueil



Que faire à Paris ?

L'agenda participatif dédié à la culture, aux sorties et aux loisirs à Paris est aussi pour les enfants !

[Voir les sorties](#)

Bonjour XXXXXX

Vos premiers pas sur Paris Familles

[Masquer](#) ^



Cliquez ici pour vérifier que votre ou vos enfants sont bien rattachés à votre compte

Si votre ou vos enfants n'apparaissent pas, il vous faut ajouter un enfant. Il pourra vous être demandé de fournir le livret de famille ainsi qu'une pièce d'identité de la personne à facturer.

-  Accueil
-  Faire une inscription

Factures et paiements

-  Mes factures
-  Attestations et relevés
-  Information de facturation

Mon espace

-  Inscriptions confirmées
-  Suivi des démarches
-  **Mon profil Paris Familles**

> [Une question Paris Familles ?](#)

Nom de naissance	XXXXXX
Nom d'usage	XXXXXX
Prénom(s)	XXXXX
Date de naissance	XX/XX/XXXX
Lieu de naissance	XXXXX
Pays de naissance	XXXXXX

Vos données d'identité ont été récupérées automatiquement depuis votre compte Mon Paris.
Pour les modifier, vous pouvez vous rendre sur [Mon Paris](#) →

Ma famille

Prénom Nom	Enfant 1
Date de naissance	XXXXXX
Responsable(s)	XXXXX

Prénom Nom	Enfant 2
Date de naissance	XX/XX/XXXX
Responsable(s)	XXXXXX

Ajouter un enfant

Si un de vos enfants n'apparaît pas, vous pouvez l'ajouter à votre famille pour pouvoir l'inscrire plus rapidement à une activité Paris Famille.

Après réception du courriel de validation de votre demande d'ajout d'un enfant, [mettez à jour votre situation](#) pour que votre enfant apparaisse dans la liste de votre famille.

 **Ajouter un enfant**



PARIS FAMILLES



➤ Inscription aux activités périscolaires

🏠 Accueil

➕ Faire une inscription

Factures et paiements

📁 Mes factures

📄 Attestations et relevés

📄 Information de facturation

Mon espace

✅ Inscriptions confirmées

📅 Suivi des démarches

👤 Mon profil Paris Familles

Faire une inscription

Activités à l'école et centres de loisirs

Activité périscolaires

Vous pouvez inscrire ou désinscrire vos enfants aux activités périscolaires suivantes :
les temps d'activités périscolaires, les activités du soir et le centre de loisirs du mercredi après-midi pour les enfants scolarisés dans une école publique de la Ville de Paris.

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au lundi 23 septembre 2024 minuit.

[Inscriptions aux activités périscolaires](#)

Centres de loisirs du mercredi

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au lundi 23 septembre 2024 minuit.

[Inscriptions aux centres de loisirs du mercredi](#)

Centres de loisirs des vacances

Les inscriptions seront ouvertes à partir du 23 septembre 2024.

1

2

3

Vacances : Ouvert avant chaque période de vacances selon un calendrier que vous retrouver sur paris.fr

Votre enfant a entre 3 et 14 ans ? Ce service vous permet d'inscrire ou de désinscrire votre enfant au centre de loisirs le mercredi après-midi

Les centres de loisirs parisiens accueillent les enfants de 3 à 5 ans dans les centres de loisirs maternels et de 6 à 14 ans dans les centres de loisirs élémentaires, qu'ils soient domiciliés et/ou scolarisés à Paris.

Après validation de votre demande, vous pourrez retrouver votre inscription sur Paris Familles.

Il est possible de modifier votre demande (jours, centre de loisirs souhaité) durant toutes les périodes d'inscription, dans la limite des places disponibles.

La Ville de Paris propose des centres de loisirs à parité, dont le projet d'accueil met particulièrement l'accent sur l'inclusion de tous les enfants, dont ceux en situation de handicap. Pour toute demande d'inscription en centre de loisirs à parité, renseignez-vous auprès du directeur de centre de loisirs à parité.

Retrouvez [plus d'informations](#) sur les centres de loisirs de la Ville de Paris.

Calendrier d'inscription



Conditions générales d'utilisation

En cochant ces cases, j'accepte les conditions générales d'utilisation du service

☒ [CGU](#)*

1

2

Passer à l'étape suivante

Sélection de l'enfant à inscrire

Faire l'inscription pour chacun de vos enfants

Enfant 1

Aucune inscription enregistrée au centre de loisirs du mercredi

Ecole : | XXXXXX

Niveau : CP

Enfant 1



Démarrer l'inscription

Enfant 2

Aucune inscription enregistrée au centre de loisirs du mercredi

Ecole :

Niveau :

Enfant 2



Démarrer l'inscription

Votre enfant n'apparaît pas ?

Les enfants âgés de 3 à 14 ans peuvent être inscrits dans les centres de loisirs parisiens.

Si votre enfant est en âge d'être inscrit dans un centre de loisirs et n'apparaît pas, vous pouvez l'ajouter à votre famille sur Paris Familles.

Ajouter un enfant

Inscription aux activités périscolaires

1 Enfant

Vous aviez déjà commencé des inscriptions : vous retrouvez le résumé des inscriptions déjà faites.

Sélection de l'enfant à inscrire

Enfant 1

Ecole : XXXXXX

Niveau : CP

Lundi

-

Mardi

TAP 15:00 - 16:30

Etudes surveillées 16:30 - 18:00

Mercredi

-

Jeudi

-

Vendredi

TAP 15:00 - 16:30

Etudes surveillées 16:30 - 18:00

Modification possible jusqu'au 23 septembre à minuit ou aux prochaines périodes d'ouverture (voir calendrier des inscriptions).

Nouvelle inscription : sélectionner l'étape 2

 [Modifier l'inscription](#)

② Temps du midi

Début d'une nouvelle inscription

Autorisation de sortie

Veillez cocher les jours où votre enfant ne reste pas déjeuner à l'école. Il sera alors autorisé à sortir à 11h30.

Temps du midi : 11h30-13h30

- ☐ Lundi
- ☐ Mardi
- ☐ Mercredi
- ☐ Jeudi
- ☐ Vendredi

Les jours où votre enfant est présent sur le temps du midi, vous devez accepter qu'il soit pris en charge durant ce temps.

L'inscription à la restauration scolaire reste à réaliser auprès de la caisse des écoles de votre arrondissement qui vous adressera la facture correspondante.

Cochez les jours où votre enfant NE RESTE PAS sur le temps du déjeuner. Cela permet de partager aux professionnels de l'école (direction d'école et responsable éducatif Ville) que votre enfant est autorisé à sortir de l'école sur le temps du midi, sans avoir à remplir un formulaire papier.

S'il reste déjeuner à l'école, n'oubliez pas de vous inscrire auprès de la caisse des écoles de votre arrondissement.



Passer à l'étape suivante

Lundi

Temps du soir : 16:30 - 18:00

Pour chaque jour, renseignez les activités auxquelles vous souhaitez inscrire votre enfant.

☐ Atelier bleu culturel - LES ATELIERS
DECOUVERTE DES ARTS DU CIRQUE



☐ Atelier lecture - BCD avec Véronique



☐ Atelier lecture - Ludothèque



☐ Etudes surveillées si je n'obtiens pas mon souhait

Mardi

Après-midi : 15:00 - 16:30

Temps du soir : 16:30 - 18:00

☒ TAP

☒ Etudes surveillées

ou

☐ Atelier bleu sportif - ESCALADE



☐ Atelier lecture - BCD avec Véronique



☐ Atelier lecture - Ludothèque



Ateliers bleus et lecture ont un nombre de places limités : vous émettez un souhait. Votre inscription sera confirmée ou non par l'école.

TAP, goûter en maternelle ou études surveillées en élémentaire : votre inscription est automatiquement prise en compte.

Quels sont les différents temps périscolaires et modalités d'inscription ?



Lundi

Temps du soir : 16:30 - 18:00

☐ Etudes surveillées

ou

☐ Atelier bleu culturel - LES ATELIERS
DECOUVERTE DES ARTS DU CIRQUE



☒ Atelier lecture - BCD avec Véronique

souhait 1



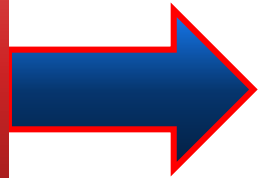
☒ Atelier lecture - Ludothèque

souhait 2



☒ Etudes surveillées si je n'obtiens pas mon souhait

N'oubliez pas de cocher cette case si vous souhaitez que votre enfant reste à l'étude dans le cas où il n'obtient pas l'un des souhaits d'atelier.



4 Tarification et facturation

Vos informations

Nom de naissance XXXXXXXX
Nom d'usage XXXXXX
Prénom(s) XXXXXX
Adresse mail XXXXX.XXXX@XXXX.fr

Votre facture sera disponible chaque début de mois sur le portail Paris Familles dans l'espace "Mes informations de facturation". Vous recevrez un courriel lorsque celle-ci sera disponible. Si vous souhaitez recevoir votre facture par courrier postal, vous pouvez modifier vos préférences d'envoi sur le portail Paris Familles.

Si votre tranche
tarifaire est
incorrecte, pensez
à l'actualiser

Votre tranche tarifaire

Année scolaire **2024-2025**

Tranche tarifaire XX

Mise à jour le 09/09/2024
Validité Jusqu'au 31/08/2025



[Actualiser ma tranche tarifaire](#)

[Passer à l'étape suivante](#)

5 Récapitulatif de votre inscription

Autorisation de sortie : 11h30 - 13h30

Vous avez confié votre enfant à la Ville de Paris en complément de votre inscription à la cantine les jours suivants :

Lundi - Mardi - Mercredi - Jeudi - Vendredi

Inscriptions réalisées

Le coût mensuel est donné par activité à titre indicatif. Le forfait des études surveillées et des goûters récréatifs est basé sur le nombre de jours par semaine. Les coûts sont calculés sur la base de votre tranche tarifaire et en fonction du pourcentage de prise en charge si vous êtes séparé de l'autre parent de l'enfant. Le montant total facturé dépendra de la confirmation de vos vœux aux ateliers bleus et aux ateliers lecture.

TAP - 15:00 - 16:30

Gratuit

Mardi

Etudes surveillées - 16:30 - 18:00

forfait mensuel pour 1 séance hebdomadaire : **XX**

Mardi

L'inscription aux études surveillées pour les jours sélectionnés, sera remplacée en octobre par le souhait que vous avez émis pour les ateliers bleus ou ateliers lecture si celui-ci est satisfait.

TAP - 15:00 - 16:30

Gratuit

Vendredi

Etudes surveillées - 16:30 - 18:00

forfait mensuel pour 1 séance hebdomadaire : **XX**

Le prix par temps
périscolaire
s'affiche pour
chaque temps
selon votre
tranche tarifaire

MERCI !

